

ADMINISTRATION
48, rue de la République
ADRESSER LES MANDATS ET COMMUNICATIONS
L'ADMINISTRATEUR
ANNONCES
A LYON : AGENCE FOURNIER
Rue Confort, 14
A PARIS : AGENCE HAVAS
Place de la Bourse, 3

L'ECHO DE LYON

RÉDACTION
4, rue Paradis, 4

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS
NE SONT PAS RENDUS
ABONNEMENTS
RHÔNE ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHES
3 mois, 5 fr.; 6 mois, 10 fr.; Un an, 18 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS
3 mois, 6 fr.; 6 mois, 12 fr.; Un an, 22 fr.

JOURNAL RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT

LA CRISE MINISTÉRIELLE

Très prochainement L'ECHO DE LYON commencera la publication d'un GRAND ROMAN-FEUILLETON par un de nos auteurs les plus appréciés.

PROPOS DU LUNDI

Nous sommes en crise, c'est une affaire entendue. Cela n'a pas empêché la journée d'hier d'être une belle journée, presque tiède, avec un beau soleil sur nos têtes et, dans nos cerveaux, l'idée fixe d'aller nous promener pour voir si, comme dit la chanson, le printemps s'avance.

De fait, sans que nous nous en doutions, il est quasiment arrivé, ce joli printemps qui se répand peut-être trop en pluie, en bise et en giboulées, mais qui, cependant, fait gonfler les bourgeons et rend aux prés de la banlieue cette belle teinte verte que le soleil de l'été saura bien vite faire tourner au jaune-paille.

Dans nos modestes jardins des faubourgs « ça n'a pas encore beaucoup bougé », comme on dit, mais cependant j'ai vu, hier, des pivoines dont les rameaux s'élevaient déjà en un gros bourgeon charnu, inflorescent et tout rigide, — et vous ne sauriez croire avec quel bonheur on se prenait à considérer cette preuve, sans réplique, du renouveau de la nature. Cette fois encore, la bonne mère à tous se parera de ses verdure, de ses fleurs et de ses fruits. Souhaitons seulement que tout cela, en dépit des grêles et des gelées, arrive à bon port, — c'est-à-dire à bel épanouissement et à savoureuse maturité.

Eh! ce ne sera pas sans besoins. Nous serons, cet été, en pleine expérience de ce protectionnisme dont M. Méline et ses admirateurs nous ont comblés — et cette expérience ne sera peut-être pas, elle, pour nous rendre parfaitement heureux. Si la France était composée uniquement de paysans propriétaires d'un petit domaine dont ils vivent, sur lequel ils vivent, et qui produit, en plus de leurs besoins, quelques boisseaux de blé ou quelques hectolitres de vin pour arrondir le fameux bas de laine caché au fond de toutes les garde-robes de toutes les fermes, — le protectionnisme serait peut-être une excellente chose, tout au moins une excellente façon de se claquer dans une bonne petite existence d'escarots tardigrades ou de rats rongeurs paisiblement leur modeste fromage.

Si même la France ne comptait que de grands propriétaires et de grands usiniers vendant, grâce à la muraille de Chine qu'ils viennent d'élever, des produits médiocres à un prix fabuleux, nous pourrions encore trouver admirables et M. Méline, et les tarifs, et la majorité qui a voté cette révolution économique.

Mais nous vivons justement dans un pays où celui qui ne fait que produire sans être, en retour, obligé d'acheter des objets de consommation, ne constitue qu'une exception.

En ce moment, c'est sur les habitants des campagnes que s'appuient les protectionnistes.

Ils ont persuadé à un certain nombre de cultivateurs que si le blé et le vin augmentent de prix ainsi que, d'ailleurs, tous les objets d'alimentation, ce sera pour eux tout bénéfice.

Ils ont oublié d'ajouter qu'en l'an de grâce 1892, avec les moeurs introduites partout par la facilité des communications, par les chemins de fer, par la diffusion des idées qu'aide le journalisme populaire, — ils ont oublié d'ajouter que tout producteur est forcément devenu aussi un acheteur.

Letemps n'est plus où le paysan vivait exclusivement de ses produits, où sa femme lui tissait sa toile, où, de la laine de ses brebis le foulonnier du village lui faisait de la bure ou de la ratine, où on tuait un porc à la Noël pour en vivre jusqu'à Pâques, — et où tel gros fermier ne dépensait pas cent francs par an pour son entretien, celui de sa femme, celui de ses enfants — et pour les dépenses imprévues du ménage.

Aujourd'hui, tout producteur est un acheteur. On a besoin, — dans la ferme la plus reculée — de l'épicier, du tailleur, du charbon, du sellier, du charpentier, du cordonnier. — Ce serait folie de vouloir, comme autrefois, se passer de tous ces corps d'état, de suppléer par son industrie rustique à tous les besoins auxquels ils parent. On y perdrait un temps précieux, un temps dix fois mieux employé à des travaux d'agriculture dix fois plus lucratifs — et on profite, par la même occasion, d'un bien être que ne pouvaient donner toutes ces fabrications rudimentaires.

Eh bien, c'est quand ils verront le tailleur vendre son drap plus cher, le maréchal élever le prix de sa ferrure, et tous les autres petits industriels nécessaires, aujourd'hui, à la vie la plus modeste, suivre l'exemple de ceux-là, c'est alors que, même les petits propriétaires ruraux, en dépit du blé et du vin plus chers, cesseraient de trouver que M. Méline est un grand homme. Leur bas de laine, ce fameux bas de laine qui devait se gonfler à vue d'œil, n'en aura pas gagné un écu de plus, — et pendant ce temps-là, on entendra le concert de plaintes et de malédictions de tous les salariés, de tous les consommateurs, — de tous ceux qui ne produisent que du travail, — et qui, eux, seront plus mal payés, — car le travail aura diminué et l'offre dépassera la demande — mais qui par une singulière compensation payeront tout ce qui est nécessaire à la vie, plus cher, beaucoup plus cher qu'au moment où ils gagnaient plus largement leur vie.

Il n'y aura donc de parfaitement satisfaits, dans l'aventure, que messieurs les grands propriétaires et messieurs les gros industriels dont les bénéfices, en effet, seront devenus énormes, — et qui, par conséquent, acceptent avec bonheur, avec ivresse, l'augmentation de la vie matérielle — pour eux insignifiante.

On pourra remarquer, à ce moment, qu'il n'était vraiment pas nécessaire d'avoir fait trois révolutions, trois ré-

publicques successives, d'avoir coupé le cou à Louis XVI et à Marie-Antoinette, d'avoir, pour cela, supporté l'effort de l'Europe entière coalisée contre la nation et contre l'idée française, — si tout cela devait aboutir à des doctrines qui sont tout à fait celles de l'ancien régime — et à une société ressemblant admirablement à celle dont nos grands-pères ont eu tant de peine à transformer les bases et le principe.

Ce protectionnisme-là ressemble beaucoup — beaucoup trop — à l'envahissement de la vieille France par des privilégiés et des potentats au petit pied. Il ne tend pas à constituer une noblesse de sang mais une noblesse d'argent — peut-être encore plus dangereuse que son aînée, parce qu'elle n'a pas les quelques traditions généreuses qui, à un certain moment, ont aidé au prestige de l'autre.

C'est, pour cette raison surtout, que l'aventure si adroitement combinée par l'union des droites et des centres du Parlement, ne peut être qu'une aventure, — c'est-à-dire une chose qui éclate, qui surprend — et qui passe aussi vite qu'elle est venue.

Prenez donc patience, ce qui ne veut pas dire : résignons-nous. Prenez patience en combattant pied à pied contre les aventuriers du protectionnisme militant et en montrant aux gens de bonne foi où les mène cet excès de Mélinisme réactionnaire, — et attendons les événements!

Avant deux ans, ils auront parlé d'une voix si haute qu'il faudra bien y prêter l'oreille même dans le fond de nos palais parlementaires.

Sur quoi, je vous demande pardon d'avoir changé en these économique ce « Propos du lundi » commencé à la façon d'une idylle : Dame, en regardant pousser les premiers bourgeons, il était si naturel de se demander ce qu'il allait advenir des fruits qu'ils annoncent.

PAUL BERTINAY.

LA POLITIQUE

Le jeu des ministères continue. Il semble se dégager de tous ces exercices similaires et simultanés qu'il y aurait, autour de la présidence — et peut-être à la Présidence — un courant d'idées, une sorte d'orientation pour faire un pas, non pas à gauche, mais à droite et pour confier le nouveau cabinet à M. Ribot. Bien entendu, dans toutes les combinaisons, même les plus fantaisistes on table sans hésitation sur le maintien de M. de Freycinet au ministère de la guerre. De même que, dans toutes les combinaisons dont M. Ribot n'est pas la clef de voute, on maintient quand même cet homme politique aux affaires étrangères.

C'est qu'il s'agit là, — pour l'un comme pour l'autre de ces ministères, — non plus de nos querelles entre français, mais de notre querelle française. Il y a des questions, comme il y a des jours où tout le monde, républicains, cléricaux, monarchistes, impérialistes, se serre la main en regardant du côté de la frontière de l'est. Non, il n'y a pas au parlement un seul député pour hésiter à maintenir l'homme de la défense nationale au ministère de la guerre et l'homme de Cronstadt au département des affaires étrangères. Ceci dit, et sans revenir davantage sur

cette délicieuse combinaison Ribot-Thévenot dont seul au monde le Progrès pouvait avoir l'idée, dont seul au monde il a eu la nouvelle, — il faut supposer que l'encyclique du Pape a dû peser de quelque poids dans la détermination de M. Carnot à s'orienter plutôt à droite qu'à gauche.

Dans le document survenu comme un coup de théâtre au plus fort de notre crise ministérielle, le chef de la catholicité, tout en couvrant de fleurs messieurs les évêques français, leur intime cependant — et très nettement cette fois, l'ordre ne plus faire du tout de politique dynastique. La République doit être, dit le pape, améliorée et non combattue.

On sait ce que vaut l'aune de cette amélioration. On sait en quoi consiste la perfection républicaine telle que la rêvent les catholiques, même les plus libéraux : — mais ce qui nous touche peu n'a pas été, c'est certain, sans avoir quelque influence sur la détermination de M. Carnot.

Après le manifeste du Saint-Siège, je crois plus que jamais à un ministère Ribot. Cela ne durera pas, c'est certain, cela n'empêchera nullement la crise religieuse de sévir, attendu qu'elle doit éclater forcément un jour ou l'autre — mais enfin cela fait gagner du temps et comme dit La Fontaine, d'ici là

Le roi, l'âne ou moi nous mourrons.

Au lieu du roi dites : le pape, qui est bien mieux — et vous verrez ce qui se passera ensuite quand les jésuites en auront fait nommer un autre qui ressemblera un peu plus à celui qu'ils appellent toujours le regretté Pie IX.

JEAN-CLAUDE.

DÉPÊCHES

PAR SERVICE SPÉCIAL

L'ÉLECTION SÉNATORIALE de la Charente-Inférieure

La Rochelle, 21 février.

Voici les résultats de l'élection sénatoriale qui a eu lieu aujourd'hui :

Voilants : 1,016

BISSEUIL, ancien député, républicain. 410

Dr BOURCY, républicain. 315

DUPONT, publiciste, républicain. 190

Ballottage

Il s'agissait de remplacer M. Didier, sénateur inamovible, décédé.

LA CRISE MINISTÉRIELLE

Paris, 21 février.

A l'Elysée

Le président de la République a reçu, ce matin, M. Constans. Il l'a consulté sur la situation au point de vue ministériel.

Le président de la République a reçu ensuite MM. Bourgeois; Viette, ancien ministre de l'agriculture, Léon Say et Gustave Rivet.

M. Léon Say s'est prononcé naturellement pour un ministère dans lequel l'élément modéré dominerait.

M. Viette estime que le vote de jeudi ne fournit aucune indication. M. Rivet est d'avis, au contraire, que ce vote impose un cabinet plus avancé. Le président de la République a éga-

lement demandé leur avis à MM. Méline, Cavaignac et Chautemps.

Personne autre n'a été reçu à l'Elysée jusqu'à six heures, et personne n'est encore chargé de former un cabinet.

La Crise et le Commerce

La crise ministérielle actuellement ouverte crée une situation particulièrement troublante au point de vue économique.

En effet, des négociations sont pendantes avec l'Espagne, la Belgique, la Suisse, pour la conclusion de nouveaux traités de commerce.

Le cabinet si inopinément tombé était chargé de conduire à bonne fin les négociations avec ces divers pays.

Ces négociations, tout d'abord, ont subi un temps d'arrêt fâcheux dont le commerce se préoccupe à juste titre. Et puis, que fera le nouveau ministère? De quelle façon, dans quel sens agira-t-il? Autant de questions qui sont de réelles sources d'inquiétudes.

Plusieurs gros négociants parisiens, dit-on de nos confrères, nous ont fait part de ce souci. Il nous a donc paru intéressant de consulter sur ce sujet M. Poirrier, sénateur de la Seine, ancien président de la chambre de commerce. La haute situation qu'occupe dans le négoce parisien l'honorable membre du Parlement le désignait tout naturellement pour nous donner un avis compétent en la matière.

La question que vous me posez est délicate, nous dit M. Poirrier.

D'une façon générale, il est certain que le commerce qui a besoin de calme, de stabilité, voit toujours de mauvais œil toute crise ministérielle immédiatement suivie d'une période de stagnation.

D'un autre côté, le commerce, le commerce d'exportation surtout, le commerce parisien particulièrement mécontent de la situation qui lui est faite par les récents votes du Parlement et l'application du système de M. Méline. Car, en réalité, c'est la loi douanière adoptée sur son initiative qui crée la situation que nous déplorons en ce moment.

En ce qui concerne les négociations en cours, il est bien certain que l'attitude prise par le Parlement dans la discussion des tarifs douaniers indique une orientation politique dont il devra être tenu compte pour la constitution du prochain cabinet. La politique économique de ce cabinet ne pourra guère que continuer celle qui vient d'être inaugurée. Nous sommes dans une période de faits en quelque sorte convenus, nous suivons un courant. Donc, quel que soit le ministère qui sortira de la crise, il ne pourra, semble-t-il, que marcher d'un pas plus ou moins ferme, à la vérité, dans une voie tracée par avance.

Cette situation établie, le commerce ne peut guère avoir de particulières inquiétudes. Il sait à quoi s'en tenir, son siège est fait, la durée de la crise peut donc seule le préoccuper.

Il voudrait, en effet, que le plus vite possible on se trouvât en face des résultats qu'entraînera fatalement l'application du système de M. Méline. Et, en ce qui me concerne, je ne verrais pas avec déplaisir l'avènement d'un ministère présidé par l'homme qui domine en ce moment la situation.

Car il n'y a pas à dire, M. Méline peut être considéré en quelque sorte comme le maître du Parlement qui l'a si aveuglément suivi. Logiquement, la charge de conclure les nouveaux traités devrait incomber à l'initiateur de la politique économique outrancière à laquelle la majorité des deux Chambres s'est ralliée.

Les traités en cours de négociations ne seraient évidemment conclus que dans un esprit semblable — à moins que l'on ne parvienne pas à s'entendre, comme il arriverait sans doute avec l'Espagne — et nous aurions alors une complète unité d'action.

A cela deux avantages : l'un d'ordre général d'abord. La situation au moins serait d'une absolue netteté, d'une franchise complète et nous nous trouverions plus rapidement en présence des résultats probants.

Suivant ce qu'ils seraient — et M. Méline continue à affirmer qu'ils seraient excellents — on verrait alors ce qu'il y aurait à faire. Le Parlement, en un mot, serait tout éclairé.

Il y a ceci encore : ne serait-il pas de toute justice que l'homme dont l'action vient de mettre en faëe, aux prises avec les innombrables difficultés qui vont surgir celui qui les a créées? Vous certifiez votre système admirable? Appliquez-le donc. Il ne le sera jamais avec tant de conviction. Et nous verrons alors, vous apprécierez vous-même ses merveilleux effets.

Au total, en ce qui concerne le commerce, il n'a pas, croyez-le, d'inquiétudes particulières, parce que la situation créée existe et existera en dehors des personnalités qui prendront le pouvoir — jusqu'à ce que l'expérience démontre qu'il faut remonter le courant qui nous entraîne en ce moment.

Le point de vue auquel se place M. Poirrier au sujet de M. Méline, est assez original. Ce serait, en vérité, un « excellent tour » à jouer au grand pontife du protectionnisme que de le forcer à appliquer lui-même son système panacée jusque dans la conclusion des nouveaux traités.

M. Méline serait, sans doute, bien vite embarrassé de sa victoire.

LES JOURNAUX

Voici l'opinion des journaux qui envisagent l'éventualité d'un ministère Ribot :

Du Mot d'Ordre :

Qu'apporterait de force le nouveau président du conseil? Il est en partie l'auteur de la chute de M. de Freycinet. Tout emballé à l'idée assez séduisante, il est vrai, de se servir du pape pour mater la rébellion du haut clergé et se concilier l'amitié des prêtres des campagnes, M. Ribot serait forcé de chercher son appui à droite, et son programme ne serait qu'une paraphrase de l'Encyclopédie.

La combinaison Ribot est donc impossible, et vouloir l'imposer serait ouvrir à brève échéance la crise ministérielle.

De l'Evénement :

Le Sénat et la Chambre ont vu clair dans cette invraisemblable comédie. Au Palais-Bourbon, on a cru avoir fait un mauvais rêve, les esprits se sont redressés, les consciences ont parlé. La protestation s'est surtout accentuée quand la candidature de M. Ribot à la présidence du conseil a perçé.

Eh quoi! ce centre-gaucher perverti que l'ambassade a converti en jacobin, ce ministre des affaires étrangères dont nos assemblées ont plus d'une fois déploré les faiblesses, les erreurs ou les compromissions, ce verbe solennel mais creux qui couvre de ses éclats de rhétorique, une absence phénoménale de génie diplomatique, ce républicain qui n'appartient plus à aucun parti dans la République, flottant qu'il est entre tous les groupes, sans posséder une base d'opération, un point d'appui où que ce soit, M. Ribot se hisserait jusqu'à la succession de M. de Freycinet, pendant que M. Comans serait immolé aux mânes du boulangisme comme une victime expiatoire!

Cette aberration a fait déborder la coupe déjà pleine et un retour énergique à la raison, à la dignité, à l'équité, s'est produit dans la grande majorité républicaine. Que s'ensuivra-t-il?

Dans le *Voltaire*, sous la signature de M. Doumer, l'ancien chef de cabinet de M. Floquet :

Il ne semble pas que M. Ribot doive réussir, et il n'est pas désirable qu'il réussisse. Il ne peut pas compter sur le concours des tiers qu'il dirigerait.

M. Ribot, sans avoir l'esprit sectaire et réactionnaire de la part des membres du centre-gauche, n'en appartient pas moins à ce groupe, le moins important de la Chambre, et le plus antipathique au pays.

Il est à sa place dans un département spécial, où il peut rendre d'éminents services ;

Feuilleton de l'ECHO DE LYON

22 février

37

MICHEL STROGOFF

Par JULES VERNE

DE MOSCOU A IRKOUTSK

DEUXIÈME PARTIE

МОСКОВЪ

CHAPITRE PREMIER

Un Camp tartare

A une journée de marche de Kolyvan, quelques verstes en avant du bourg de Diachinsk, s'étend une vaste plaine que dominent quelques grands arbres, principalement des pins et des cèdres.

Cette portion de la steppe est ordinairement occupée, pendant la saison chaude, par des Sibériens pasteurs, et elle suffit à la nourriture de leurs nombreux troupeaux. Mais, à cette époque, on y eût vainement cherché un seul de ces nomades habitants. Non pas que cette plaine fut déserte. Elle présentait, au contraire, une extraordinaire animation. Là, en effet, se dressaient les tentes

tartares, là campait Féofar-Khan, le farouche émire de Boukhara, et c'est là que le lendemain, 7 août, furent amenés les prisonniers faits à Kolyvan, après l'écandissement du petit corps russe. De ces deux mille hommes, qui s'étaient engagés entre les deux colonnes ennemies, appuyées à la fois sur Omsk et sur Tomsk, il ne restait plus que quelques centaines de soldats.

Les événements tournaient donc mal, et le gouvernement impérial semblait être compromis au delà des frontières de l'Oural, — au moins momentanément, car les Russes ne pouvaient manquer de repousser tôt ou tard ces hordes d'envahisseurs. Mais enfin l'invasion avait atteint le centre de la Sibérie, et elle allait, à travers le pays soulevé, se propager soit sur les provinces de l'ouest, soit sur les provinces de l'est. Irkoutsk était maintenant coupée de toute communication avec l'Europe.

Si les troupes de l'Amour et de la province d'Irkoutsk n'arrivaient pas à temps pour l'occuper, cette capitale de la Russie asiatique, réduite à des forces insuffisantes, tomberait aux mains des Tartares, et, avant qu'elle eût pu être reprise, le grand-duc, frère de l'empereur, aurait été livré à la vengeance d'Yvan Ogareff.

Que devenait Michel Strogoff? Fléchissait-il enfin sous le poids de tant d'épreuves? S' regardait-il comme vaincu par cette série de mauvaises chances, qui, depuis l'aventure d'Ichim, avait toujours été en empirant? Considérait-il la partie comme perdue, sa mission manquée, son mandat impossible à accomplir?

Michel Strogoff était un de ces hommes qui ne s'arrêtent que le jour où ils tombent morts. Or, il vivait, il n'avait pas même été blessé, la lettre impériale était toujours sur lui, son incognito avait été respecté. Sans doute, il comptait au nombre de ces prisonniers que les Tartares entraînaient comme un vil bétail; mais, en se rapprochant de Tomsk, il se rapprochait aussi d'Irkoutsk. Enfin, il devançait toujours Ivan Ogareff.

« J'arriverai ! » se répétait-il. Et, depuis l'affaire de Kolyvan, toute sa vie se concentra dans cette pensée unique : redevenir libre! Comment échapperait-il aux soldats de l'émir? Le moment venu, il verrait.

Le camp de Féofar présentait un spectacle superbe. De nombreuses tentes, faites de peaux, de feutre ou d'étoffes de soie, chatoyaient aux rayons du soleil. Les hautes houppes, qui empanachaient leur pointe conique, se balançaient au milieu de fanions, de guidons et d'étendards multicolores.

De ces tentes, les plus riches appartenaient aux seides et aux khodjas, qui sont les premiers personnages du khanat. Un pavillon spécial, orné d'une queue de cheval, dont la hampe s'élevait d'une gerbe de bâtons rouges et blancs, artistiquement entrelacés, indiquait le haut rang de ces chefs tartares. Puis, à l'infini s'élevaient dans la plaine quelques milliers de ces tentes turcomanes que l'on appelle « karavay » et qui avaient été transportées à dos de chameaux.

Le camp contenait au moins cent cinquante mille soldats, tant fantassins que cavaliers, rassemblés sous le nom d'ala-

manes. Parmi eux, et comme types principaux du Turkestan, on remarquait tout d'abord ces Tadjiks aux traits réguliers, à la peau blanche, à la taille élevée, aux yeux et aux cheveux noirs, qui formaient le gros de l'armée tartare, et dont les khanats de Khokhand et de Koundouze avaient fourni un contingent presque égal à celui de Boukhara. Puis, à ces Tadjiks se mêlaient d'autres échantillons de ces races diverses qui y résident en Turkestan et dont le pays originel est confiné. C'étaient des Usbecks, petits de taille, roux de barbe, semblables à ceux qui s'étaient jetés à la poursuite de Michel Strogoff. C'étaient des Kirghis, au visage plat comme celui des Kalmouks, revêtus de cottes de mailles, les uns portant la lance, l'arc et les flèches de fabrication asiatique, les autres maniant le sabre, le fusil à mèche et le « tschakane », petite hache à manche court que ne fait que des blessures mortelles.

C'étaient des Mongols, taille moyenne, cheveux noirs et réunis en une natte qui leur pendait sur le dos, figure ronde, teint basané, yeux enfoncés et vifs, barbe rare, habillés de robes de nankin bleu garnies de peluche noire, ornées de ceinturons de cuir à boucles d'argent, chaussés de bottes à souchettes voyantes, et coiffés de bonnets de soie bordés de fourrure avec trois rubans qui voltigeaient en arrière.

Enfin on y voyait aussi des Afghans, à peau bistre, des Arabes, ayant le type primitif des belles races sémitiques, et des Turcomans, avec ces yeux bridés auxquels semble manquer la paupière, — tous enrôlés sous le drapeau de l'émir,

drapeau des incendiaires et des dévastateurs.

Après de ces soldats libres, on comptait encore un certain nombre de soldats esclaves, principalement des Persans, que commandaient des officiers de même origine, et ce n'étaient certainement pas les moins estimés de Féofar-Khan.

Que l'on ajoute à cette nomenclature des Juifs servant comme domestiques, la robe ceinte d'une corde, la tête coiffée, au lieu du turban, qu'il leur est interdit de porter, de petits bonnets de drap sombre; que l'on mêle à ces groupes des centaines de « kalenders », sortes de religieux mendants aux vêtements en lambeaux que recouvre une peau de léopard, et on aura une idée à peu près complète de ces énormes agglomérations de tribus diverses, comprises sous la dénomination générale d'armées tartares.

Cinquante mille de ces soldats étaient montés, et les chevaux n'étaient pas moins variés que les hommes. Parmi ces animaux, attachés par dix à deux cordes fixées parallèlement l'une à l'autre, la queue nouée, la croupe recouverte d'un réseau de soie noire, on distinguait les turcomans, fins de jambes, longs de corps, brillants de poil, nobles d'encolure; les usbecks, qui sont des bêtes de fond; les khokhandiens, qui portent avec leur cavalier deux tentes et toute une batterie de cuisine; les kirghis, à robe claire, venant des bords du fleuve Emba, où on les prend avec l'« arcane », ce lasso des Tartares, et bien d'autres produits de races croisées, qui sont de qualité inférieure. Les bêtes de somme se comptaient par

milliers. C'étaient des chameaux de petite taille, mais bien faits, poil long, épaisse crinière leur retombant sur le cou, animaux dociles et plus faciles à atteler que le dromadaire; des « mars » à une bosse, de pelage rouge-feu, dont les poils se roulent en boucles; puis des ânes, rudes au travail et dont la chair, très estimée, forme en partie la nourriture des Tartares.

Sur tout cet ensemble d'hommes et d'animaux, sur cette immense agglomération de tentes, les cèdres et les pins, disposés par larges bouquets, jetaient une ombre fraîche, brisée çà et là par quelque trouée des rayons solaires. Rien de plus pittoresque que ce tableau, pour lequel le plus violent des coloristes eût épuisé toutes les couleurs de sa palette.

Lorsque les prisonniers faits à Kolyvan arrivèrent devant les tentes de Féofar et des grands dignitaires du khanat, les tambours battirent au champ, les trompettes sonnèrent. A ces bruits déjà formidables se mêlèrent de stridentes mousquetades et la détonation plus grave des canons de quatre et de six qui formaient l'artillerie de l'émir.

L'installation de Féofar était purement militaire. Ce qu'on pourrait appeler sa maison civile, son harem et ceux de ses alliés, étaient à Tomsk, maintenant aux mains des Tartares.

Le camp levé, Tomsk allait devenir la résidence de l'émir, jusqu'au moment où il l'échangerait enfin contre la capitale de la Sibérie orientale.

(La suite à demain.)

Il ne saurait prétendre à diriger la politique du gouvernement républicain.

De la Justice :

Au fait, on l'oubliait. Par fortune, on a retrouvé la dérogation du maréchal de MacMahon dans une armoire de l'Élysée, et nous venons à la politique électorale tant conspué par les politiques de 1876.

Les démenagements ministériels

Les ministres ont commencé leur démenagement. Voici les détails que donne un journal du matin sur leurs futures demeures :

M. Constans occupait l'hôtel de la place Beauvau; mais nous devons ajouter que cette résidence est obligatoire pour tout véritable ministre de l'Intérieur; là se concentrent en effet tous les services de la sûreté générale, de la police, du téléphone, du télégraphe et de tout ce qui est indispensable à l'exercice réel du pouvoir.

Nouvelles Militaires

Le général Menier, directeur du génie au ministère de la guerre, s'est mis d'accord avec M. le général Gillon, président du comité des fortifications, pour que, dans le projet de révision de la loi des cadres, le nombre des régiments du génie soit porté de 5 à 6.

La nécessité d'abriter les troupes de campagne contre les nouveaux explosifs d'artillerie fera élever fréquemment des ouvrages de défense rapide.

M. le général Brière de l'Isle serait maintenu sans limite d'âge dans le cadre des divisionnaires d'infanterie de marine, comme ayant commandé en chef devant l'ennemi.

Le lieutenant de vaisseau M. de Saint-Etienne (maintenu). De 3e classe, MM. Roux et Compagnon, à Saint-Etienne.

L'alliance franco-russe si solennellement scellée à Cronstadt commence à porter ses fruits, et les manifestations dans le domaine industriel, de l'entente entre les deux peuples, causent le plus vif intérêt aux Allemands établis dans l'empire.

On sait que la compagnie du Midi ayant réduit de 5 francs à 3 francs le salaire des ouvriers employés supplémentaires à la gare de Carrières, les ouvriers s'étaient mis en grève et avaient demandé que la journée du 1er février leur fût payée, parce que la compagnie ne les avait pas avertis de la diminution du prix de la journée.

On a de mauvaises nouvelles de la santé de M. Guy de Maupassant. On annonce que les anarchistes espagnols préparent un acte important de protestation au sujet des exécutions de Xérès.

Le jury de paix a condamné la compagnie du Midi à payer aux grévistes la journée du 1er février au prix de 5 francs et la condamné également à 5 francs de dommages-intérêts envers les plaignants.

Une Révolution au Guatemala

La légation du Guatemala à Paris nous communique le télégramme suivant qu'elle a reçu de son gouvernement ce matin même : « Une révolution avait éclaté, ayant à sa tête le général Enriquez, mais elle a été immédiatement réprimée, et son chef est mort. »

Dépêches Diverses

MORT DE FROID ET DE FAIM

Un mendiant, âgé de 70 ans environ, qui a été recueilli à la mairie de Banyuls-sur-Mer, a été oublié dans le local où on l'avait porté pour y passer la nuit.

LES GRÉVISTES DE LA COMPAGNIE DU MIDI

On sait que la compagnie du Midi ayant réduit de 5 francs à 3 francs le salaire des ouvriers employés supplémentaires à la gare de Carrières, les ouvriers s'étaient mis en grève et avaient demandé que la journée du 1er février leur fût payée, parce que la compagnie ne les avait pas avertis de la diminution du prix de la journée.

MENUS FAITS

Les conseils de l'École polytechnique ont décidé, hier, en réunion privée, la nomination de M. Georges Duruy, fils cadet de M. Victor Duruy, au poste de professeur de littérature et d'histoire.

On a de mauvaises nouvelles de la santé de M. Guy de Maupassant. On annonce que les anarchistes espagnols préparent un acte important de protestation au sujet des exécutions de Xérès.

Le jury de paix a condamné la compagnie du Midi à payer aux grévistes la journée du 1er février au prix de 5 francs et la condamné également à 5 francs de dommages-intérêts envers les plaignants.

On nous écrit de l'Arbrele : Un ouvrier de l'usine Bièder, qui se rendait à son travail, hier matin, à sept heures, entendit des gémissements partant d'un hangar situé derrière Saint-Germain.

Le jury de Salon a l'honneur de prévenir MM. les artistes exposants pourront entrer au pavillon Bellecour toute la journée du mercredi 24 février, pour le vernissage.

Le jury de Salon a l'honneur de prévenir MM. les artistes exposants pourront entrer au pavillon Bellecour toute la journée du mercredi 24 février, pour le vernissage.

Le jury de Salon a l'honneur de prévenir MM. les artistes exposants pourront entrer au pavillon Bellecour toute la journée du mercredi 24 février, pour le vernissage.

Le jury de Salon a l'honneur de prévenir MM. les artistes exposants pourront entrer au pavillon Bellecour toute la journée du mercredi 24 février, pour le vernissage.

40 ans, caferrière, tous deux à Villefranche. — Joseph-Antoine-Ferdinand Girard, 30 ans, tannier, domicilié à Livron, et Rose Terret, 21 ans, sans profession domiciliée à Villefranche.

— Décès. — Anne Chanat, 30 ans, épouse Chambon, rue nationale, 191. — Ludovique-Marie Clary, 7 ans, rue des Voituriers, 6. — Claude Dussardier, 65 ans, célibataire, rue de Thizy. — Louis-Vincent Louquayrol, 48 ans, rentier, rue de Thizy, 43. — François Desrayaux, 2 mois, rue des Remparts, 9. — Antoine Poizat, 46 ans, cafetier, rue d'Anse, 5. — Antoinette Magnin, 75 ans, veuve Bernard, à l'Hospice.

— Accident. — Deux jeunes gens nommés Pouzet et Thomerieux, étaient chargés de jeter dans le Rhône une balle de débris dont ils étaient porteurs.

— Concours de greffage. — Le concours de greffage qui a eu lieu hier était présidé par M. Juanon, assisté de MM. Guérin, Boiron, Julien, Pugnoz, Vintac, Sanglard, Vendange, Valury, Bourges et Bourrin.

— Concours de greffage. — Le concours de greffage qui a eu lieu hier était présidé par M. Juanon, assisté de MM. Guérin, Boiron, Julien, Pugnoz, Vintac, Sanglard, Vendange, Valury, Bourges et Bourrin.

— Diplômes. — MM. Privas, Tivillon, Tirat, Verrot, Verret frères, Canal, Mouton et Verrot. Mentions honorables. — MM. Laurent, Mouton, Dumaine, Combe et Lachaux.

— Le conseil municipal s'est réuni hier soir. L'ancien incident n'a marqué la discussion des questions à l'ordre du jour.

— Vu l'énorme succès et à la demande générale, la deuxième du Voyage de Suzette, aura lieu demain mardi.

— Le conseil municipal s'est réuni hier soir. L'ancien incident n'a marqué la discussion des questions à l'ordre du jour.

— Vu l'énorme succès et à la demande générale, la deuxième du Voyage de Suzette, aura lieu demain mardi.

— Le conseil municipal s'est réuni hier soir. L'ancien incident n'a marqué la discussion des questions à l'ordre du jour.

— Vu l'énorme succès et à la demande générale, la deuxième du Voyage de Suzette, aura lieu demain mardi.

— Le conseil municipal s'est réuni hier soir. L'ancien incident n'a marqué la discussion des questions à l'ordre du jour.

— Vu l'énorme succès et à la demande générale, la deuxième du Voyage de Suzette, aura lieu demain mardi.

— Le conseil municipal s'est réuni hier soir. L'ancien incident n'a marqué la discussion des questions à l'ordre du jour.

— Vu l'énorme succès et à la demande générale, la deuxième du Voyage de Suzette, aura lieu demain mardi.

— Le conseil municipal s'est réuni hier soir. L'ancien incident n'a marqué la discussion des questions à l'ordre du jour.

— Vu l'énorme succès et à la demande générale, la deuxième du Voyage de Suzette, aura lieu demain mardi.

— Le conseil municipal s'est réuni hier soir. L'ancien incident n'a marqué la discussion des questions à l'ordre du jour.

— Vu l'énorme succès et à la demande générale, la deuxième du Voyage de Suzette, aura lieu demain mardi.

— Le conseil municipal s'est réuni hier soir. L'ancien incident n'a marqué la discussion des questions à l'ordre du jour.

— Vu l'énorme succès et à la demande générale, la deuxième du Voyage de Suzette, aura lieu demain mardi.

— Le conseil municipal s'est réuni hier soir. L'ancien incident n'a marqué la discussion des questions à l'ordre du jour.

— Vu l'énorme succès et à la demande générale, la deuxième du Voyage de Suzette, aura lieu demain mardi.

— Le conseil municipal s'est réuni hier soir. L'ancien incident n'a marqué la discussion des questions à l'ordre du jour.

— Vu l'énorme succès et à la demande générale, la deuxième du Voyage de Suzette, aura lieu demain mardi.

— Le conseil municipal s'est réuni hier soir. L'ancien incident n'a marqué la discussion des questions à l'ordre du jour.

— Vu l'énorme succès et à la demande générale, la deuxième du Voyage de Suzette, aura lieu demain mardi.

— Le conseil municipal s'est réuni hier soir. L'ancien incident n'a marqué la discussion des questions à l'ordre du jour.

— Vu l'énorme succès et à la demande générale, la deuxième du Voyage de Suzette, aura lieu demain mardi.

Bourrin, qui venait d'accompagner un consommateur.

Ses soupirs étant confirmés, il a regardé par l'orifice de la serrure et a vu les deux amants occupés à une conversation trop intime; furieux, il s'est précipité dans la maison, armé d'un tranchet aiguisé de deux côtés et emmanché après un morceau de bois d'une longueur de 0,30 centimètres; il en a frappé de plusieurs coups le nommé Bourrin et lui a fait de graves blessures, notamment une au-dessus du nombril.

De l'avis du docteur Jayet, il est à craindre que les jours de Bourrin soient en danger; le gros intestin serait perforé; l'épouse infidèle voulant séparer les combattants, a reçu également plusieurs blessures, mais de peu de gravité, une au-dessous du sein droit et une autre au-dessous de la hanche gauche, ses vêtements ont été percés en plusieurs endroits.

Prévenu télégraphiquement, le parquet de Saint-Etienne est arrivé aujourd'hui, à 2 heures, à la Bassasse, de là, il s'est rendu immédiatement sur les lieux du crime pour procéder à l'interrogatoire des victimes.

Pellet jouit de la considération publique, mais sa femme est réputée comme étant de mœurs légères.

Tous nos compliments à ces deux courageux sauveteurs.

— Rive-de-Gier. — Concours de greffage. — Le concours de greffage qui a eu lieu hier était présidé par M. Juanon, assisté de MM. Guérin, Boiron, Julien, Pugnoz, Vintac, Sanglard, Vendange, Valury, Bourges et Bourrin.

— Diplômes. — MM. Privas, Tivillon, Tirat, Verrot, Verret frères, Canal, Mouton et Verrot. Mentions honorables. — MM. Laurent, Mouton, Dumaine, Combe et Lachaux.

— Le conseil municipal s'est réuni hier soir. L'ancien incident n'a marqué la discussion des questions à l'ordre du jour.

— Vu l'énorme succès et à la demande générale, la deuxième du Voyage de Suzette, aura lieu demain mardi.

— Le conseil municipal s'est réuni hier soir. L'ancien incident n'a marqué la discussion des questions à l'ordre du jour.

— Vu l'énorme succès et à la demande générale, la deuxième du Voyage de Suzette, aura lieu demain mardi.

— Le conseil municipal s'est réuni hier soir. L'ancien incident n'a marqué la discussion des questions à l'ordre du jour.

— Vu l'énorme succès et à la demande générale, la deuxième du Voyage de Suzette, aura lieu demain mardi.

— Le conseil municipal s'est réuni hier soir. L'ancien incident n'a marqué la discussion des questions à l'ordre du jour.

— Vu l'énorme succès et à la demande générale, la deuxième du Voyage de Suzette, aura lieu demain mardi.

— Le conseil municipal s'est réuni hier soir. L'ancien incident n'a marqué la discussion des questions à l'ordre du jour.

— Vu l'énorme succès et à la demande générale, la deuxième du Voyage de Suzette, aura lieu demain mardi.

— Le conseil municipal s'est réuni hier soir. L'ancien incident n'a marqué la discussion des questions à l'ordre du jour.

— Vu l'énorme succès et à la demande générale, la deuxième du Voyage de Suzette, aura lieu demain mardi.

— Le conseil municipal s'est réuni hier soir. L'ancien incident n'a marqué la discussion des questions à l'ordre du jour.

— Vu l'énorme succès et à la demande générale, la deuxième du Voyage de Suzette, aura lieu demain mardi.

— Le conseil municipal s'est réuni hier soir. L'ancien incident n'a marqué la discussion des questions à l'ordre du jour.

— Vu l'énorme succès et à la demande générale, la deuxième du Voyage de Suzette, aura lieu demain mardi.

— Le conseil municipal s'est réuni hier soir. L'ancien incident n'a marqué la discussion des questions à l'ordre du jour.

— Vu l'énorme succès et à la demande générale, la deuxième du Voyage de Suzette, aura lieu demain mardi.

— Le conseil municipal s'est réuni hier soir. L'ancien incident n'a marqué la discussion des questions à l'ordre du jour.

— Vu l'énorme succès et à la demande générale, la deuxième du Voyage de Suzette, aura lieu demain mardi.

— Le conseil municipal s'est réuni hier soir. L'ancien incident n'a marqué la discussion des questions à l'ordre du jour.

— Vu l'énorme succès et à la demande générale, la deuxième du Voyage de Suzette, aura lieu demain mardi.

Or, tout à coup, les cigarettes ont disparu : elles sont introuvables.

Encore une fumisterie à ajouter à celles dont les amateurs de cigarettes ont été victimes, et ce n'est probablement pas fini.

LE ROI DES ESCROCS

Zucchi, le pseudo-marquis d'Alba, l'élegant escroc, dont nous avons, à diverses reprises, comparé l'exploit, et son complice Seneca, comparaitront aujourd'hui lundi, probablement à l'audience du soir, devant la cour d'assises du Rhône, sous l'inculpation de vols qualifiés.

Les accusés seront défendus : Zucchi, par Me Roche; Seneca, par Me Poncet. M. l'avocat général Rouillet, occupera le siège du ministère public.

Les débats promettent d'être longs et intéressants, car Zucchi a, croyons-nous, l'intention de soulever de nombreux incidents d'audience.

Très intelligent, mais infatigable de sa personne et se croyant véritablement un homme supérieur, Zucchi espère pouvoir arriver à imposer au jury et à lui arracher un verdict d'acquiescement.

C'est un singulier personnage que ce Joseph-Alphonse Zucchi. Né le 14 septembre 1855, à Pignerol (Italie), il est entré à l'âge de 15 ans dans une école militaire et en sort deux ans après avec son brevet de sous-lieutenant de cavalerie. Il est envoyé ensuite dans un régiment où, en 1885, sans fortune, n'ayant pour toutes ressources que sa modeste solde, il contracta de nombreuses dettes, puis finit par commettre des escroqueries. On le somma de donner sa démission, et, à la fin de 1885, le sous-lieutenant Zucchi est rayé des cadres de l'armée.

Alors commença pour lui cette vie d'aventures, véritable roman, où on voit Zucchi n'ayant la veille pas de quoi dîner, le lendemain les poches bourrées d'or. Il exerça sous des noms d'emprunts, les métiers les plus divers : commis à Marseille, garçon de café à Vignon et à Orange, pâtissier à Madrid, officier de cavalerie au Pérou, marchand de chevaux à Paris, etc.

Sous les noms de José Garcia y Barrajon, de la Torre, Félix Martin, d'Andrés, Alvar, Ramon de Carnazo, Hartmann, marquis d'Alba, il parcourut les principales villes de France et de l'étranger, et de 1885 à 1894, commet des escroqueries que l'on évalue à au bas mot à un million.

Très beau garçon, brun, le teint mat, de taille moyenne mais bien prise, élégant et distingué, s'exprimant avec beaucoup de facilité, possédant une sérieuse instruction — il parle couramment plusieurs langues — doué d'un aplomb et d'une présence d'esprit vraiment surprenants, Zucchi réussit à faire de nombreuses dupes.

C'est à Lyon qu'il vint échouer. Dans le courant de juillet et au commencement d'août, trois vols avec effraction, accomplis dans les mêmes circonstances, furent commis chez M. Mare, droguiste, rue Saint-Jean; chez Mlle Berton, rentière, quai de Bondy; chez M. Poyet, négociant, quai Saint-Antoine. Chez M. Marc et chez Mlle Person, les voleurs ne trouvèrent pas grand chose, mais dans les bureaux de M. Poyet, ils enlevèrent pour 80,000 fr. de titres nominatifs et au porteur.

Le 13 août, le service de la sûreté de Lyon fut avisé que la police genevoise avait arrêté deux individus, Seneca et Alvar, qui avaient cherché à vendre les titres volés chez M. Poyet.

L'inspecteur principal Caro fut envoyé à Genève. Il interrogea les individus arrêtés et réussit à retrouver tous les objets volés chez M. Mare et chez M. Poyet, que Seneca avait serrés dans une malle laissée en consigne à la gare.

Seneca et Alvar furent extradés et amenés à Lyon. Habilement interrogés par M. Ramondenc, chef de la sûreté, ils racontèrent leur passé et les nombreuses aventures auxquelles ils avaient été mêlés. Alvar avoua même qu'il ne s'appelait pas ainsi et que son nom véritable était celui que nous avons donné plus haut, Alphonse Zucchi.

Aussitôt que l'on fut fixé sur la véritable identité des prévenus, on prit des informations sur eux et on apprit que tous les deux, Zucchi principalement, avaient été condamnés sous de faux noms par les tribunaux correctionnels de Montpellier et Nice, et de plusieurs villes italiennes.

Les détenus demandèrent à faire appel aux jugements qui les avaient frappés, par défaut, et comparurent en décembre et en janvier derniers, devant les cours d'appel d'Avix et de Montpellier qui leur infligèrent plusieurs années de prison.

Ramenés à Lyon, le 11 février, ils attendent à la prison Saint-Paul, le jour où ils seront appelés à comparaître devant la cour d'assises.

Tout en reconnaissant être des escrocs, ils nient énergiquement avoir commis les vols Poyet, Marc et Person et prétendent qu'ils ont trouvé en wagon les valeurs de M. Poyet et les bijoux de Mlle Berton.

Cette allégation, un peu fantaisiste, risque fort de laisser les jurés incrédules. Zucchi qui est, nous le répétons, fort in-

quant à Bellecour, le voilà réformé. Peut-être s'ouvrira-t-il, entrebâillera-t-il, plutôt ses portes, pour l'exécution — en société — de quelques représentations du Petit Duc. C'est bien le moins que les procès de M. Guimet n'empêchent pas les choristes et les employés de cet infortuné théâtre d'essayer de ne pas mourir de faim. — Mais, à partir du Voyage de Suzette aux Célestins, tout sera terminé et clos à Bellecour.

Il ne restera de cette dernière campagne que le souvenir d'un directeur d'une rare intelligence qui a su montrer à ce qu'il serait capable un jour de faire ailleurs.

PAUL BERTNAY.

Lyons

NOS ECHOS

L'Université de Lyon : Le conseil municipal du Puy (Haute-Loire) a émis, à l'unanimité, dans sa séance de vendredi, un vœu en faveur de la création d'une Université à Lyon.

Il vient de se former à Lyon, sous le titre de « Comité Régional Lyonnais des porteurs de valeurs étrangères », un groupement qui s'occupera, comme premier objet de sa mission, de la défense des porteurs de rentes portugaises.

Le comité est composé de : MM. Théodore Côte, président de la compagnie l'Omniun, président.

Sonnery-Martin, membre du conseil général du Rhône, vice-président.

Brechignac, banquier à Saint-Etienne, vice-président.

Henri Michoud, associé d'agent de change, secrétaire.

Charpenay, banquier à Grenoble, secrétaire. E.-M. Cottet, banquier à Lyon, trésorier.

Deschamps, de la maison Veuve Reboul, banquier à Valence.

Gabriel Gros, associé d'agent de change, à Lyon.

F. Son, banquier à Bourg.

J. Vadon, banquier à Mâcon.

J. Vuyl, avocat, conseil judiciaire.

Le siège du comité est à Lyon, 8, rue de la Bourse.

Société lyonnaise des beaux-arts : MM. les artistes exposants pourront entrer au pavillon Bellecour toute la journée du mercredi 24 février, pour le vernissage.

MM. les membres de la presse sont invités à visiter la salle d'exposition, le même jour, à partir de midi.

L'inauguration officielle aura lieu le lendemain jeudi, à 11 heures précises, sous la présidence de M. le maire de Lyon.

Le jury de Salon a l'honneur de prévenir MM. les artistes exposants pourront entrer au pavillon Bellecour toute la journée du mercredi 24 février, pour le vernissage.

MM. les membres de la presse sont invités à visiter la salle d'exposition, le même jour, à partir de midi.

L'inauguration officielle aura lieu le lendemain jeudi, à 11 heures précises, sous la présidence de M. le maire de Lyon.

Le jury de Salon a l'honneur de prévenir MM. les artistes exposants pourront entrer au pavillon Bellecour toute la journée du mercredi 24 février, pour le vernissage.

MM. les membres de la presse sont invités à visiter la salle d'exposition, le même jour, à partir de midi.

L'inauguration officielle aura lieu le lendemain jeudi, à 11 heures précises, sous la présidence de M. le maire de Lyon.

Le jury de Salon a l'honneur de prévenir MM. les artistes exposants pourront entrer au pavillon Bellecour toute la journée du mercredi 24 février, pour le vernissage.

MM. les membres de la presse sont invités à visiter la salle d'exposition, le même jour, à partir de midi.

L'inauguration officielle aura lieu le lendemain jeudi, à 11 heures précises, sous la présidence de M. le maire de Lyon.

Les Entreprises Françaises en Russie

Saint-Petersbourg, 21 février. L'alliance franco-russe si solennellement scellée à Cronstadt commence à porter ses fruits, et les manifestations dans le domaine industriel, de l'entente entre les deux peuples, causent le plus vif intérêt aux Allemands établis dans l'empire.

C'est principalement dans les provinces transcapiennes que l'activité française s'est manifestée.

Un dépôt de marchandises a été établi à Tschikond, et plusieurs entrepôts de chemins de fer locaux et de tramways ont été concédés à des capitalistes de Paris.

La compagnie ne s'arrête pas les entreprises françaises. Ce sont des ingénieurs et des capitaux français qui vont exploiter les horribles récemment découvertes dans le district de Donietz, au sud de la Russie d'Europe, et l'on dit qu'un groupe de financiers, comprenant plusieurs membres du Parlement français, a fait des propositions au gouvernement russe pour la construction de certaines sections du chemin de fer sibériens.

Les ministres, saisis de ces diverses propositions, ont dû en référer au czar, en raison des difficultés que la nouvelle législation offre aux entreprises étrangères.

L'empereur leur a répondu : « Faites tout votre possible pour aplanir les difficultés et faciliter aux entreprises françaises l'accès de notre pays. Je serais heureux de voir nos bons amis de France prendre une part active au développement des ressources naturelles de l'empire. »

Les Allemands ne dissimulent pas leur désappointement en voyant tomber entre des mains françaises des entreprises dont ils sollicitaient depuis longtemps la concession.

« Je serais heureux de voir nos bons amis de France prendre une part active au développement des ressources naturelles de l'empire. »

Les Allemands ne dissimulent pas leur désappointement en voyant tomber entre des mains françaises des entreprises dont ils sollicitaient depuis longtemps la concession.

« Je serais heureux de voir nos bons amis de France prendre une part active au développement des ressources naturelles de l'empire. »

Les Allemands ne dissimulent pas leur désappointement en voyant tomber entre des mains françaises des entreprises dont ils sollicitaient depuis longtemps la concession.

« Je serais heureux de voir nos bons amis de France prendre une part active au développement des ressources naturelles de l'empire. »

Les Allemands ne dissimulent pas leur désappointement en voyant tomber entre des mains françaises des entreprises dont ils sollicitaient depuis longtemps la concession.

« Je serais heureux de voir nos bons amis de France prendre une part active au développement des ressources naturelles de l'empire. »

DÉPARTEMENTS

RHONE

Villefranche. — Arrestations. — Avant-hier, à dix heures du soir, des habitants de la commune de Quincé, aperçurent de la lumière dans une petite maison située au milieu des vignes et, sachant le propriétaire absent, eurent l'idée que des malfaiteurs pouvaient s'y être installés.

Quelques braves citoyens, bien armés, pénétrèrent dans la maisonnette où ils y trouvèrent trois individus à mine suspects et inconnus à la localité, qu'ils conduisirent à la gendarmerie de Beaujeu.

Ces trois chenapan ont été écroués aujourd'hui à la prison de Villefranche, sous l'inculpation de vagabondage.

— Suicide. — On a retiré d'un vieux puits, situé à 300 mètres environ de Saint-Pierre-la-Palud, le cadavre d'un individu inconnu dans cette commune, paraissant âgé d'une quarantaine d'années.

On a trouvé sur lui la somme de 33 francs et une montre, mais aucun papier permettant d'établir son identité.

Il a été inhumé au cimetière de la commune.

— Etat civil. — Naissances. — Jean Belouze, fils de Antoine, et de Félicie Duperron, rue de Belleville, 40. — Jean Julien, fils de Barthélemy, et de Emilie Brun, rue Chavanne, 116. — Henriette-Jenny Aubagne, fille de Joanny, et de Jeanne-Marie Girard, impasse Roland. — Eugène Dumoulin, fils de Auguste, et de Clotilde Birochon, rue E. Poulet, 85.

— Mariages. — Jean-Claude Vernay, 49 ans, cultivateur, et Pierrette Colonge,

— Mariages. — Jean-Claude Vernay, 49 ans, cultivateur, et Pierrette Colonge,

— Mariages. — Jean-Claude Vernay, 49 ans, cultivateur, et Pierrette Colonge,

La Semaine Théâtrale

Quoique tout l'intérêt de la semaine soit aux Célestins et à cette joyeuse famille Pont-Biquet qui fait s'entasser chaque soir, dans notre joli théâtre de comédie, la ville et la banlieue, — je dois cependant me conformer à l'usage antique et solennel et commencer par le Grand-Théâtre ma revue hebdomadaire.

D'ailleurs — quoiqu'il soit permis de ne guère s'en douter, — il y a eu, au Grand-Théâtre, une quasi solennité : la reprise du Roi d'Ys. L'ouvrage de Lalo n'avait pas été joué depuis trois ans, nous avions cependant encore tous dans la mémoire cette musique exquise, cette symphonie mêlée de voix humaines qui entre si profondément, si sûrement dans l'esprit et dans le cœur, — nous nous rappelions la naïveté charmante, la poésie incomparable de cette scène des fiançailles qui a gardé tout le parfum du légendaire pays d'Armor — et notre déception a été plus profonde encore après le



Revue Financière

Les dispositions du marché s'amélioraient et les cours étaient en sensible reprise...

Décidément rien ne tombe plus bêtement qu'un ministère! Celui-ci paraissait, après une longue et honorable carrière...

Hélas tous ces grands hommes sont cultes comme des châteaux de cartes. Vous, braves enfants, vous ne crierez plus cette exclamation euphonique...

terrible radical Clémenceau. On en est vite arrivé à sommer M. de Freycinet de s'expliquer clairement...

Là-dessus, on passe au vote sur un ordre du jour mal conçu, et patatras, voilà tout le ministère par terre...

Et cependant ce brave M. Rouvier, à peine remis d'une maladie d'une certaine gravité, s'était attelé avec un ardeur digne d'un meilleur sort à l'édification du budget de 1893...

L'état des recouvrements des impôts et revenus indirects pour le mois de janvier 1893 présente une augmentation de 7 millions 820,000 fr.

Pour l'année totale, les plus-values ont atteint 103 millions, soit environ 8 millions 1/2 par mois.

Le Hongrois oscille entre 92 et 91 3/4. Les valeurs des établissements sont remarquablement faibles.

La Banque de Paris et des Pays-Bas, semble particulièrement atteinte. Il n'est pas naturel, en effet, qu'un titre baisse de 850 francs à 700 francs d'abord...

La Banque d'Escompte est encore plus tombée, si c'est possible, l'action est invendable à 195 francs.

La Banque de France fera les mêmes avantages aux déposants que le Crédit lyonnais, par exemple, on s'adressera de préférence à la Banque de France.

Seules, nos rentes ont conservé une excellente tenue. Le 3 0/0 ancien après avoir touché 96 francs est ramené à 95 72 1/2 à cause de la chute du ministère.

Le 4 1/2 0/0 est également en baisse à 104 92 1/2. Le Suez est offert à 2.700 francs et à 2.710.

Les valeurs industrielles représentent presque toute l'activité du marché, et c'est justice: car seuls les capitaux qui

du malais où ils sont arrivés cette question était bien secondaire. Pourquoi ne pas s'installer dans une mansarde tout de suite c'eût été plus radical.

Le Comptoir national d'escompte, ainsi nommé parce qu'il ne prête son concours qu'à des affaires qui ne sont pas du tout, va être obligé de se livrer, pour en sortir, à un appel de fonds.

Quant au Crédit lyonnais (à tout seigneur tout honneur), si nos renseignements sont exacts, il est aussi en proie à de graves difficultés.

Ce serait le coup de la fin pour quelques sociétés, car il est bien certain que du jour où la Banque de France fera les mêmes avantages aux déposants que le Crédit lyonnais, par exemple, on s'adressera de préférence à la Banque de France.

Seules, nos rentes ont conservé une excellente tenue. Le 3 0/0 ancien après avoir touché 96 francs est ramené à 95 72 1/2 à cause de la chute du ministère.

Le 4 1/2 0/0 est également en baisse à 104 92 1/2. Le Suez est offert à 2.700 francs et à 2.710.

produisent font la richesse d'un pays, et les capitaux prêtés à l'Etat n'apportent aucun élément à la richesse publique, la principale cause du marasme dans lequel se trouvent les affaires, réside dans l'abus des émissions de fonds d'Etat et des conversions.

Parmi les valeurs minières, nous remarquons la « Robinson » à 77 50 et le « Champ-d'Or » qui s'avance à 65 francs, sur le bruit de pourparlers engagés afin de constituer un syndicat aurifère au Transvaal-Bont.

Seules, nos rentes ont conservé une excellente tenue. Le 3 0/0 ancien après avoir touché 96 francs est ramené à 95 72 1/2 à cause de la chute du ministère.

Le 4 1/2 0/0 est également en baisse à 104 92 1/2. Le Suez est offert à 2.700 francs et à 2.710.

INSTITUTION DE DEMOISELLES

Dirigée par M<sup>me</sup> MIRAMAND CLASSE ENFANTINE LYON, Rue Servient, 18, LYON

CHOCOLAT DE L'UNIVERS

France par 5 kilos. — Maison de détail: 10, rue d'Algerie, LYON

ROB DEPURATIF SANS RIVAL

Seul végétal succédant du Mercure, l'anti-syphilitique le plus puissant et le dépuratif du sang le plus énergique par son action éminemment anti-syphilitique et dépurative.

LYON-HORTICOLE

CHRONIQUE DES JARDINS (14<sup>e</sup> Année) Revue horticole bi-mensuelle illustrée, des travaux de JARDINAGE de la Région

ABONNEMENTS: 1 an, 8 francs; 6 mois, 5 francs

Le LYON-HORTICOLE parait par fascicule de 46 à 80 pages, un fort volume de plus de 400 pages, illustré de nombreuses gravures.

Des Fleurs, des Fruits, des Arbres, de la Vigne, des Plantes utiles ou d'ornement, des Légumes, etc.

On s'abonne dans tous les bureaux de poste. Adresser le montant des abonnements au Directeur, cours Lafayette prolongé, 66, à Villeurbanne-lès-Lyon.

Les annonces sont reçues à l'Agence Fournier, 14, Lyon, et dans ses succursales de Saint-Etienne, Grenoble, Mâcon et Dijon.

HOMMES

PLUS D'ÉCOULEMENTS. Guérison certaine en 3 jours, souvent en un seul jour, des écoulements de toute nature, récents ou anciens, sans aucun mal, par l'emploi du SEL et des DRAGÉES végétales antiseptiques du Dr EBERHART.

VIENT DE PARAÎTRE

Cicérone de Lyon (7<sup>e</sup> ÉDITION)

Contenant: la nomenclature des rues avec leurs tenants et aboutissants, les arrondissements et les justices de paix dont elles dépendent. Le service de tramways et cars-Ripert, bateaux et omnibus desservant les environs de Lyon.

Prix: 10 Centimes EN VENTE A L'AGENCE FOURNIER LYON, 14, Rue Confort, 14, LYON

TAPISSIER ACCOUCHEUSE

M<sup>me</sup> Veuve YVERNAT Rue du Vieil-Remversé 3 angle de la rue du Doyenné et de la rue des Prêtres (Saint-Georges)

HOMME SÉRIeux

demande occupation ou emploi d'honneur de peine. Ecr. poste restante Bellecour, A. C. 11.

JULES BONNARIC

DENTISTE Rue Centrale, à Lyon

GRAND CHOIX D'Appareils Photographiques

(FABRICATION LYONNAISE) Prix exceptionnels de bon marché

APPAREIL COMPLET dit Le Débutant, 61/2x9, pour portraits et paysages, accompagné de tous les produits chimiques pour opérer... 12 fr.

L'EXCURSIONNISTE, 9x12, pour portraits paysages et vues instantanées, objectifs et pied de campagne... 50 fr.

Le Môme, 13x18. 80 fr.

N. B. — On trouve tous les accessoires et produits pour la photographie.

PETITS DOCKS DU COMMERCE 12, Rue Confort, LYON

Cie Coloniale CHOCOLATS QUALITÉ SUPÉRIEURE Entrepôt général: Avenue de l'Opéra, 19, Paris

NOTA. — Les Cacaos en poudre, étant toujours privés du Beurre de Cacao, n'ont absolument aucune valeur nutritive; les Chocolats seuls, constituant un aliment complet, leur doivent donc être préférés.

SOLUTION JACQUEMAIRE au Bi-Phosphate de Chaux gazeux Préparation perfectionnée — Le plus assimilable — Le plus inaltérable

Service d'Hiver VIENT DE PARAÎTRE Service d'Hiver L'INDICATEUR DES CHEMINS DE FER de Paris à Lyon et à la Méditerranée, de l'Est de Lyon, de l'Ouest-Lyonnais et de Lyon à Trévoux

SE TROUVE PARTOUT DES MANDARINS DÉPÔT GÉNÉRAL: Petits Docks du Commerce 12, rue Confort, 12 LYON

DÉPÔTS A LYON: VERZIER, place Carnot, 10. ROUSSET, r. des Archers, 4. GRANGE, rue Servient, 4. ALLEX, c. de la Liberté, 68. VARLOT, rue Romarin, 3. SALLLOT, rue Molière, 16. DEVAUX, rue Gentil, 12. COLOMB, cours Morand, 22. ESPARVIER, r. St-Jean, 41. GEORGES MILLE, r. Algérie, 22. VITTON, 72.

Pour l'Arrosage des Plantes d'Appartements ENGRAIS CHIMIQUE CONCENTRÉ LE RÉGÉNÉRATEUR Cet engrais est destiné à la culture des plantes à fleurs et à feuillages ornementaux.

ÉTAT-CIVIL DE LYON

MARIAGES

Premier arrondissement. — M. Vergin, guimpier, rue du Bon-Pasteur, 25, et Mlle Jacquet, guimpière, rue du Bon-Pasteur, 24.

Deuxième arrondissement. — M. Vermorel, employé, rue de la Charité, 43, et Mlle Varenne, modiste, à Aiguebelle. — M. Vollet, voyageur, 1, place des Célestins, et Mlle Guillon, s. p., à Heyrieux.

Troisième arrondissement. — M. Albert, employé, rue Saint-Jérôme, 4, et Mlle Jacquon, s. p., grande-rue de la Guillotière, 55.

ÉTAT-CIVIL DE LYON

MARIAGES

Quatrième arrondissement. — M. Chazotte, cordonnier, rue Bodin, 1, et Mlle Dergon, corsetière, rue Bodin, 1.

Cinquième arrondissement. — M. Margenest, préparé, rue du Bourbonnais, et Mlle Chappagne, sans profession, Provins.

Sixième arrondissement. — M. Burtat, coffretier, rue Barème, 4, et Mlle Dufour, couturière à Dieulefit (Drôme).

ÉTAT-CIVIL DE LYON

MARIAGES

Septième arrondissement. — M. Burtat, coffretier, rue Barème, 4, et Mlle Dufour, couturière à Dieulefit (Drôme).

Huitième arrondissement. — M. Burtat, coffretier, rue Barème, 4, et Mlle Dufour, couturière à Dieulefit (Drôme).

Neuvième arrondissement. — M. Burtat, coffretier, rue Barème, 4, et Mlle Dufour, couturière à Dieulefit (Drôme).

ÉTAT-CIVIL DE LYON

MARIAGES

Dixième arrondissement. — M. Burtat, coffretier, rue Barème, 4, et Mlle Dufour, couturière à Dieulefit (Drôme).

Onzième arrondissement. — M. Burtat, coffretier, rue Barème, 4, et Mlle Dufour, couturière à Dieulefit (Drôme).

Douzième arrondissement. — M. Burtat, coffretier, rue Barème, 4, et Mlle Dufour, couturière à Dieulefit (Drôme).

ÉTAT-CIVIL DE LYON

MARIAGES

Service d'Hiver VIENT DE PARAÎTRE Service d'Hiver L'INDICATEUR DES CHEMINS DE FER de Paris à Lyon et à la Méditerranée, de l'Est de Lyon, de l'Ouest-Lyonnais et de Lyon à Trévoux

Service d'Hiver VIENT DE PARAÎTRE Service d'Hiver L'INDICATEUR DES CHEMINS DE FER de Paris à Lyon et à la Méditerranée, de l'Est de Lyon, de l'Ouest-Lyonnais et de Lyon à Trévoux

Service d'Hiver VIENT DE PARAÎTRE Service d'Hiver L'INDICATEUR DES CHEMINS DE FER de Paris à Lyon et à la Méditerranée, de l'Est de Lyon, de l'Ouest-Lyonnais et de Lyon à Trévoux

EN VENTE A L'AGENCE FOURNIER LYON, 14, rue Confort, 14, LYON Dans ses succursales de Saint-Etienne, Grenoble, Mâcon, Dijon et Valence, et chez les principaux Libraires.

V. VERMOREL A VILLEFRANCHE (Rhône) MATÉRIEL DE GREFFAGE COMPLET Greffoirs Kunde véritable, 3 50 mode Kundo, fab. française, 2 50